



COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2017

PRÉSENCE

L'an deux mille dix-sept, le 31 du mois de mars à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 27 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Pierre DANOS, Nicolas DESTIEUX, Marie-Josée DARRÉ, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusés : Yves-Marie CORFA (procuration à Gérard Fauré) et Laure COSTANTINI.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h40

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte de gestion et compte administratif 2016
- Vote du budget primitif 2017
- Vote des taxes 2017
- Indemnité des élus
- Panneaux signalisation
- Points de collecte SICTOM
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Présentation et vote pour l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016.

Le total des dépenses 2016 s'élève à 101 457,78 € et le total des recettes 2016 à 300 571,88 € (fonctionnement).

L'excédent d'investissement est de 33 540,56 € et le résultat de clôture de 2016 fait apparaître un excédent de 232 654,66 €.

Monsieur le Maire quitte la salle et il est procédé au vote.

9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif 2017 présenté au conseil Municipal s'équilibre comme suit :

| | | |
|-----------------------------|------------|--------------|
| SECTION DE FONCTIONNEMENT : | Dépenses : | 329 617,00 € |
| | Recettes : | 329 617,00 € |

| | | |
|----------------------------|------------|-------------|
| SECTION D'INVESTISSEMENT : | Dépenses : | 64 111,00 € |
| | Recettes : | 64 111,00 € |

Les demandes de subventions sont examinées. Les précédentes associations soutenues font l'objet d'une reconduction. Le Hockey Club de la Save (50€) et le CAUE (150€) entrent dans la liste des associations subventionnées.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

VOTE DES TAXES

Le maire propose de ne pas augmenter les taux de taxes sur la commune.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

INDEMNITÉ DES ÉLUS

L'indice 1015 n'existant plus, il est proposé de passer à l'indice 1022.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

PANNEAUX SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation posés par la CCCAG et débouchant sur la route départementale ont dû être retirés suite au refus du Conseil Départemental.

Suite à une demande, un panneau de voie sans issue va être installé En Cavaille. Les autres voies seront équipées sur demande.

POINTS DE COLLECTE SICTOM

Le SICTOM a décidé de supprimer des points de collecte des ordures ménagères sur la commune : le Segot (les deux conteneurs vont être déplacés au village), le Coulom et En Perdrix. L'organisation du ramassage et sa sécurité (sur la D247 notamment) sont à l'origine de ces modifications.

RÉVISION DES ZONES DÉFAVORISÉES

Notre commune bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance de ses handicaps naturels, au sein de la Zone Défavorisée Simple. Dans le cadre du règlement européen n°1305/2013 relatif au Développement Rural, la révision de ce zonage a été initiée par le Ministère de l'Agriculture et notre commune apparaît comme reclassée. Nous restons cependant solidaires des communes encore exclues de ce dispositif et affirmons une fois de plus la nécessité de reclasser l'intégralité du département du Gers.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

QUESTIONS DIVERSES

Rencontre avec M. Tomasin : il demande de définir clairement un programme de rénovation.

Questions sur le déploiement des compteurs Linky.

FIN DE SÉANCE 22H30
